

Israël n'est pas le seul à être jugé. L'Afrique du Sud met à l'épreuve la prétention de l'Occident à la supériorité morale.

Description

Les partisans de la Palestine se sont longtemps entendu dire que leur position était marginale. Mais cette procédure leur donne une légitimité et teste les limites des droits de l'homme.

Par Nesrine Malik, le 15 janvier 2024



Des partisans de Tembeka Ngcukaitobi se rassemblent à l'aéroport international O R Tambo, à Johannesburg, pour accueillir après qu'il ait représenté l'Afrique du Sud dans l'affaire du génocide contre Israël à La Haye. Photo : Anadolu/Getty Images : Anadolu/Getty Images

Il n'y a eu qu'un peu plus de six heures d'argumentation juridique, mais le procès pour génocide intenté par l'Afrique du Sud contre Israël devant la Cour internationale de justice a été marqué par des décennies d'histoire. Les détails concernaient l'assaut israélien sur Gaza, mais au fond, l'affaire avait une portée plus large : combler le fossé entre la réalité palestinienne et la façon dont les forces politiques dominantes la décrivent.

Depuis des semaines, la colère suscitée par les évènements de Gaza s'est répandue dans les rues de toute l'Europe. Pourtant, cette colère a été résolument ignorée, rejetée, interdite ou vilipendée par les dirigeants politiques. Le soutien de l'opinion publique à un cessez-le-feu, qui dépasse aujourd'hui les 70 % au Royaume-Uni, ne se reflète pas dans les positions du gouvernement ou de l'opposition. Au niveau mondial, la condamnation de la violence par les organisations de défense des droits de l'homme, les Nations Unies et même le pape ne s'est pas encore traduite par une action significative de la part des dirigeants politiques.

Une résolution de l'ONU appelant à un cessez-le-feu a été bloquée par les États-Unis. Même le langage de protestation a été analysé pour le rendre problématique ou ignorant ; les manifestants ont été accusés de « faire entrer » le conflit dans une « théorie académique à la mode », une préoccupation moderne complaisante des « gauchistes et des universitaires ». Le ministre des affaires étrangères, David Cameron, estime que nous ne devrions pas « brandir » l'accusation de génocide. Tout cela ne fait que refléter ce que l'on dit aux partisans de la Palestine depuis des années : votre position est marginale. Elle n'est pas fondée sur des preuves ou sur la morale, mais plutôt sur des jugements, sur le radicalisme et (plus récemment) sur la « wokeness ». En d'autres termes, le conflit israélo-palestinien est compliqué et il vaut mieux le laisser aux adultes.

Cette position a toujours été fondée sur le fait que même si le soutien à la Palestine était populaire, il n'était pas puissant. Il passait rarement de la rue aux salles de pouvoir, et lorsqu'il le faisait, ce sentiment pouvait toujours être bloqué ou dispersé. En exprimant sa condamnation d'Israël, l'Irlande, ancienne colonie, est l'une des rares nations à rompre avec l'anglosphère. Comme on pouvait s'y attendre, elle a été décrite comme une anomalie, un « maillon faible » dans une chaîne de consensus, et un autre membre des rangs de la diplomatie qui n'ont pas assumé les grandes responsabilités qui accompagnent un grand pouvoir.

Le mémoire présenté à la CIJ remet en cause cette image, tant en apparence qu'en substance. Il est important d'entendre des choses qui n'ont pas été prises suffisamment au sérieux à un niveau qui correspond à leur gravité. Il est important que ces faits, étudiés par les médias, rapportés par les organisations de défense des droits de l'homme et racontés par les Palestiniens sur le terrain, soient rassemblés et répertoriés à une seule adresse : 6 000 bombes par semaine au cours des trois premières semaines du conflit ; des bombes de plus de 900 Kg déployées au moins 200 fois ; 85 % des habitants de Gaza déplacés ; 93 % de la population en situation de crise alimentaire.

Il est important que ces revendications soient liées aux conventions de Genève et à la législation sur les droits de l'homme. Et il est important qu'elles soient exprimées dans un cadre formel, dans un cadre juridique, par des avocats et écoutées par des juges. Même le rituel et la chorégraphie sobres de la procédure ont été une sorte de bénédiction. L'effet global est celui d'une affirmation catégorique des droits de la population de Gaza.

En ce sens, la décision finale importe moins que le fait que l'affaire ait été portée devant les tribunaux. On peut être d'accord ou non sur la question de savoir si l'obstacle juridique du génocide a été franchi (ou même si cela a de l'importance, puisque Israël et ses alliés n'en tiendront de toute façon pas compte), mais en présentant un dossier qui reconnaît la gravité des événements et le fait que la gravité de ces événements peut équivaloir à un génocide si il y a suffisamment d'éléments pour illustrer clairement que la réponse internationale a été scandaleusement insuffisante.

La déléguation sud-africaine déclare à la CIJ que le monde a manqué à son devoir à l'égard de Gaza dans le cadre d'un « génocide retransmis en direct » à la vidéo

Ce n'est pas le seul défi lancé à un ordre international qui a rendu les revendications palestiniennes si difficiles à valider. L'affaire de la CIJ montre que la logique occidentale s'épuise et que son pouvoir de persuasion s'amenuise dans un monde multipolaire. L'importance du fait que le pays à l'origine de l'affaire soit l'Afrique du Sud et icône des ravages du colonialisme, de la colonisation et de l'apartheid et n'échappe à personne. Il symbolise une vaste injustice raciale, trop brutale et trop récente pour être considérée comme de l'histoire ancienne. La figure de Nelson Mandela est un exemple d'avocat d'une clarté morale que la persécution n'a pas entamée. Il n'est pas surprenant que le soutien exprimé à l'Afrique du Sud provienne entièrément de pays du Sud.

On pourrait être enclin à considérer que tout cela n'est qu'un spectacle. Mais qu'est-ce qu'une narration politique réussie si ce n'est la capture de l'imagination et l'aveil de la frustration ? L'expérience des occupations coloniales et des déséquilibres postcoloniaux,

tissée dans les frontières, les mémoires et les politiques contemporaines de ces pays, fait de la Palestine une cause totale, qui s'aligne sur les ressentiments à l'égard des intérêts occidentaux homogènes qui servent quelques uns et attendent des autres qu'ils s'alignent sur eux. La Namibie a [rejeté](#) le soutien de l'Allemagne à Israël devant la CIJ, faisant référence à l'action de l'Allemagne en Namibie, qui a commis le « premier génocide du 20e siècle », un génocide pour lequel elle « n'a pas encore totalement expié ».

Ces expériences sont d'actualité exprimées. Lorsque la Russie a envahi l'Ukraine, les pays africains n'ont pas tous [condamné](#) l'agression. La [rhétorique](#) anti-européenne s'est [enflammée](#) à la suite des coups d'État dans les anciennes colonies françaises sur le continent. Il ne s'agit pas d'une « thèse la mode », mais d'une tendance réelle. Le procès est emblématique d'une confrontation plus large qui semble demander, au sein même des institutions qui l'ont établie, si cette infrastructure des droits de l'homme est réelle ou si elle n'est qu'un théâtre à convoquer au service d'un quelconque système de caste international.

La procédure sera rejetée, bien sûr, comme elle l'a déjà été, avec force par les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, l'Allemagne et d'autres. Mais le rejet des concepts et des processus qui sous-tendent la légitimité même de la revendication d'autorité morale de ces pays a un coût. Cette autorité morale est la raison pour laquelle ils se désignent comme les gardiens d'une politique étrangère mondiale où les faibles sont protégés et les agressifs arrêtés. Le conflit a mis ces alliés dans la position de saper leurs propres systèmes ou de les ignorer, perdant ainsi de leur crédibilité.

Lorsque vous êtes en désaccord avec le secrétaire général des Nations unies et de nombreuses organisations de défense des droits de l'homme, et que vous vous opposez à une requête déposée devant un tribunal international dont vous êtes signataire (et, dans le cas des États-Unis et du Royaume-Uni, un tribunal que vous avez [créé](#)), vous démantelez votre maison avec les outils mêmes qui l'ont construite. J'ai eu un pincement au cœur en écoutant Rishi Sunak [justifier](#) les frappes aériennes contre les Houthis au Yémen en invoquant des « violations du droit international » et en veillant à ce que les parties ne puissent pas « agir en toute impunité » à ce genre de langage qui fait appel et se réfère à des normes qui ont été détruites à Gaza. Cela n'a jamais sonné aussi creux.

« La réputation même du droit international est en jeu », a déclaré le représentant de l'Afrique du Sud dans son allocution d'ouverture à La Haye. Mais c'est Israël et ses alliés qui mettent cette réputation en péril. Ce faisant, ils ont mis en évidence les vents géopolitiques changeants qui ont rendu le consentement aux programmes politiques occidentaux de plus en plus difficile à obtenir par la force, la menace ou la défaillance. En créant un tel point focal pour ce changement, l'affaire portée par [l'Afrique](#) du Sud a montré que ce sont peut-être ceux qui font obstacle aux tentatives de mettre fin à la grave détresse à Gaza qui tiennent la position marginale.

Nesrine Malik est chroniqueuse au *Guardian*.

Source : [The Guardian](#)

Traduction ED pour l'Agence Média Palestine

date créée

2024/01/17